



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Brésil

Question écrite n° 74650

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la contrebande qui menace les poissons d'Amazonie. Car, faute d'alternative, les habitants de la région sont dépendants, pour leur survie, des contrebandiers de poissons. Une situation qui pourrait malheureusement conduire à la disparition de certaines espèces d'ici dix à quinze ans. Les poissons préférés des contrebandiers sont le surubim, le caparari, le jaú, le piraíba, le pirarara, le piramutaba et le peixe-lenha. A Quelônios, en plus du poisson, l'IBAMA brésilien a mis au jour un vaste trafic de tortues. Au cours des dix dernières années, 600 000 spécimens ont été saisis et rendus à leur habitat naturel. Mais le problème le plus inquiétant, dû encore une fois à l'absence d'alternative pour les populations riveraines, est la vente massive de viande de caïman. Si le Gouvernement dispose de quelques chiffres sur la contrebande de certaines espèces, la situation est très différente en matière de « biopiraterie ». Pour ce qui est des végétaux, des insectes ou même des morceaux de bois, impossible de savoir ce qui sort vraiment du Brésil. On ne peut que dresser une carte imaginaire des principales espèces quittant la région. Il lui demande donc si des informations supplémentaires pourraient être obtenues auprès des autorités brésiliennes afin de mettre en place, sur le plan international, des mesures pour lutter contre la biopiraterie et le trafic d'animaux dans cette zone sensible.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74650

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères, coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2002, page 1735